Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec \* \*

Code: OC-2021-09r01

Date d'émission originale: 2021-06-09 Date de révision prévue : 2027-11-13

Référence à un protocole

OUI ⊠ NON □

## ORDONNANCE COLLECTIVE

PRO-2021-09r01-Initier des mesures diagnostiques lors d'un traitement à la clozapine

## Objet : Initier des mesures diagnostiques lors d'un traitement à la clozapine

	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par		
Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles	2021-05-03	2024-10-28
Le comité de pharmacologie	2021-03 20	2024-10-09
Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire	N/A	N/A
Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers	2021-04-08	2024-10-17
Adoptée par		
Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2021-06-09	2024-11-13

## PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières et les infirmières auxiliaires du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habilités et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

## DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

Х	Directions	Secteurs (préciser)
	Direction de santé publique (DSPub)	
	Direction du programme jeunesse (DJ)	
	Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	
	Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)	
Х	Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DDITSADP)	
Х	Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)	
Х	Direction des programmes Santé mentale, Dépendances et Itinérance (DSMDI)	
Х	Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)	
Х	Direction des services professionnels (DSP)	
	Direction des services multidisciplinaires (DSM)	

## SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Tout usager possédant une ordonnance individuelle de clozapine ou pour lequel un traitement est envisagé, recevant des services dans les secteurs mentionnés précédemment.

# ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

#### Infirmière

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques incluant le monitorage et les ajustements du plan thérapeutique infirmier
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance

#### Infirmière auxiliaire

- Contribuer à l'évaluation de l'état de santé de la personne et à la réalisation du plan de soins
- Effectuer des prélèvements selon une ordonnance

### INDICATIONS

Tout usager qui a une ordonnance individuelle ou pour lequel il est envisagé une ordonnance du médicament suivant :

• CLOZAPINE (ex.: ClozarilMD, Gen-ClozapineMD, Apo-ClozapineMD).

## INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Dépister les variations des paramètres hématologiques, métaboliques, hépatiques, anthropométriques et cardiaques.

### CONTRE-INDICATIONS

Le prescripteur qui ne désire pas que l'ordonnance collective soit appliquée. Cependant, ce dernier doit obligatoirement vérifier la formule sanguine complète (FSC) selon les recommandations de surveillance hématologique.

# PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Référer au protocole médical PRO-2021-09r01-Initier des mesures diagnostiques lors d'un traitement à la clozapine.

### COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT OU L'IPS

En présence de résultats d'examens<sup>1</sup> anormaux selon les paramètres visés par le traitement, d'apparition d'effets indésirables, de signes de toxicité ou si prise de poids plus grande ou égale à 7 % du poids initial durant la première année de traitement :

- L'infirmière auxiliaire doit aviser l'infirmière de la situation; elles détermineront ensemble la conduite à tenir.
- Selon la situation, le prescripteur de la médication sera avisé.

# OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

### Experts consultés version révisée

Patricia Bédard, infirmière clinicienne, chef de service, cliniques externes de psychiatrie adulte

Karine Desharnais, pharmacienne

Dr Étienne Dumas, médecin de famille

Pierre Duranleau-Gagnon, pharmacien

Marie-Pier Ferland, IPSPL

Emmanuelle Lepire, infirmière clinicienne, conseillère-cadre en soins infirmiers – santé mentale

Dr Stéphane Poulin, psychiatre

#### Sources consultées

CIUSSS de la Capitale-Nationale (2019). Guide d'utilisation de la clozapine – Département clinique de pharmacie.

CIUSSS de la Capitale-Nationale (2018) Révision des protocoles de suivi de traitement aux thymorégulateurs et aux antipsychotiques.

Institut universitaire en santé de Québec (2011). Ordonnance collective – Protocole de suivi lors du traitement à la clozapine.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Données anthropométriques, ECG, résultats de laboratoire et signes vitaux

IDENTIFICATION DU MEDECIN PRESCRIPTEUR		
Médecin, pharmacien ou IPS associés selon les trajectoires détern	ninées dans le secteur.	
IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT		
Médecin, pharmacien ou IPS associés selon les trajectoires détern	ninées dans le secteur.	
VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE		
Sondratacial	_2024-11-13	
Directrice des soins infirmiers et de la santé physique Mme Sandra Racine	Date	
APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obli	gatoire)	
( Ageni	2024-11-13	
Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier	Date	